



Catalogue de formations



**Une plateforme de gestion de vos actions accessible
directement en ligne à l'adresse :**

www.apsi-formations.com

Organisme de formation professionnelle
APE : 8559A – SIRET : 519 488 795 00039

Courriel : connect@apsi-formations.com



Cher lecteur, chère lectrice.

Merci de votre intérêt pour ce tout nouveau catalogue de formations à la sécurité et à la prévention des risques professionnels.

Pour chacune des formations, une fiche programme reprend les modalités et les contenus ainsi que toutes les autres informations utiles. Les tarifs sont quant à eux accessibles par simple clic sur les liens en bas de chaque programme de formation.

Je souhaite ardemment que notre expertise ainsi que nos diverses démarches visant à l'amélioration continue de vos compétences vous satisfassent.

Le Dirigeant.

Signification des pictogrammes



Formation réalisable en intra-entreprise. Les tarifs et réservations par session sont accessibles en ligne sur notre site internet.



Formation possible en inter-entreprises. Par défaut, les sessions ne sont pas programmées à l'avance. Si elles le sont, les tarifs par candidat et les inscriptions sont accessibles et se font en ligne sur notre site internet.



Formation irréalisable en inter-entreprises. Le plus souvent pour des raisons d'organisation pédagogique



Formation disponible en visioformation. Soit dans un principe intra-entreprise, soit dans celui de inter-entreprises. Les tarifs et inscriptions sont accessibles et se font en ligne sur notre site internet.



Formation ouverte et à distance (ou Blended). Les inscriptions ainsi que l'accès et la réalisation de cette formation peut se faire à tout moment. Dans certains cas de formation Blended, une planification des moments présentiels reste impérative.



Formation accessible à la demande : planification de sessions à la demande du client dans le respect des conditions de réalisation (dates, nombre de candidats minimum, etc..).



Formation accessible en suffisance : la planification des sessions se fait dès qu'un nombre suffisant de candidat le permet (principalement des sessions à distance ou en inter-entreprises).



Formation certifiante. La formation concernée répond à un référentiel de certification.

Pictogrammes concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap



Formations facilement accessibles aux personnes en situation de handicap. [En savoir plus...](#)



Formations qui pourraient être adaptées en fonction du handicap de la personne. Dans certains cas, l'adaptation pourrait être rendue difficile. [En savoir plus...](#)



Formations qui présentent des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne. Dans certains cas, l'adaptation pourrait être quasi impossible. [En savoir plus...](#)

[Vous pouvez cliquer sur ces icônes pour en savoir plus sur chacun de ces niveaux...](#)

Dans tous les cas, si vous êtes en situation de handicap, merci de [nous contacter](#) afin que nous recherchions une solution ensemble.

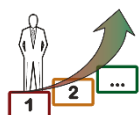
Le référent handicap,
Accessiblement votre



Nos formations en Management et Pilotage de la Prévention



Puisque la sécurité de Votre Entreprise passe par le Pilotage des Risques au quotidien, nous vous proposons des accompagnements et des formations adaptées au Management de la Prévention des Risques Professionnels.



Mettre en œuvre une démarche de Prévention des Risques efficace



Concevoir ou faire évoluer son Document Unique



Réussir ses analyses d'accidents par la méthode de l'arbre des causes



Public concerné : dirigeants d'entreprises ou toute autre personne désignée pour mettre en place une démarche de prévention dans l'entreprise.

DPR192

Prérequis : *il est souhaitable que les candidats aient suivis avec succès l'autoformation « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr>).*

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires à la compréhension des enjeux de la prévention des risques en entreprise et mobiliser ces compétences pour mettre en œuvre et assurer le suivi d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Durée :

14 heures (2 jours) + environ 7h de travaux en intersession

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 3 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 3 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les risques professionnels et ses impacts (humains, financiers et juridiques)

Management et pilotage de la prévention :

- Situer les acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- Identifier les rôles de chacun et les valoriser
- Comprendre l'intérêt de manager la prévention
- Appréhender les étapes d'une démarche de prévention
- Appréhender quelques mesures de prévention des risques
- Gérer le suivi des actions à mettre en œuvre
- Inscrire la prévention des risques dans une démarche d'amélioration continue

Applications pratiques :

- Initier ou améliorer la démarche de prévention dans son entreprise
- Intégrer les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de prévention

Cette formation est intégralement adaptable aux caractéristiques de votre entreprise.

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : dirigeants d'entreprises ou toute autre personne désignée pour mettre en place ou actualiser le Document Unique de son entreprise.

RDU192

Prérequis : *il est souhaitable que les candidats aient suivis avec succès l'autoformation « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr>).*

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de la prévention et de faciliter ainsi la mise en œuvre de plans d'actions de prévention.

Durée :

21 heures (3 jours) + environ 7h de travaux en intersession

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 3 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 3 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les risques professionnels et ses impacts (humains, financiers et juridiques)
- Situer les acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- Comprendre le mécanisme d'apparition des dommages

Evaluation des risques et plan d'actions :

- Situer la démarche de prévention dans sa globalité
- Identifier les étapes d'une démarche d'évaluation des risques
- Situer l'intérêt de l'évaluation *a priori* des risques
- Situer les conditions de réussite d'une démarche de prévention
- Appréhender la méthodologie d'analyse des situations de travail
- Appréhender les différentes natures de risques professionnels
- Définir et hiérarchiser des pistes d'amélioration

Applications pratiques :

- Faire évoluer la démarche d'évaluation des risques de son entreprise
- Créer un outil de cotation pour hiérarchiser les risques
- Transcrire l'évaluation des risques dans le Document Unique

Cette formation est intégralement adaptable aux caractéristiques de votre entreprise.

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : personnes désignées pour mener des enquêtes à la suite des accidents du travail et des maladies professionnelles (ou à caractère professionnel).

ADC192

Prérequis : *il est souhaitable que les candidats aient suivis avec succès l'autoformation « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr>).*

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin de mener des enquêtes à la suite des accidents du travail, maladies professionnelles ou à caractère professionnel dans le respect des principes, valeurs essentielles et bonnes pratiques édictées par le réseau prévention de l'assurance maladie.

Durée :

14 heures (2 jours) + environ 7h de travaux en intersession

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 3 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 3 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les risques professionnels et ses enjeux (humains, financiers et juridiques)
- Situer les acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- Comprendre le mécanisme d'apparition des dommages

Evaluation des risques et plan d'actions :

- Situer la démarche de prévention dans sa globalité
- Appréhender les étapes d'une démarche de prévention
- Situer la méthodologie d'analyse des situations de travail
- Mettre en œuvre la méthode dite de l' « arbre des causes »
- Appréhender les différentes natures de risques professionnels
- Définir et hiérarchiser des pistes d'amélioration

Applications pratiques :

- Mise en œuvre de la méthode de l' « arbre des causes » au travers de divers exercices théoriques et/ou réels dans l'entreprise
- Propositions et hiérarchisation de pistes d'amélioration

Cette formation est intégralement adaptable aux caractéristiques de votre entreprise.

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))



Nos formations de Formateurs en Prévention des risques



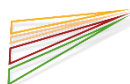
La vraie réussite d'un projet passe par l'Autonomie dont on dispose pour sa réalisation. Et si vous dotiez de vos propres Formateurs ou autres Accompagnateurs à la Prévention des Risques !



Devenir formateur en Sauvage Secourisme du Travail (SST)



Maintenir et actualiser ses compétences de Formateur SST



Devenir formateur en Prévention des Risques & Gestes et Postures

Disponible prochainement

Public concerné : toute personne souhaitant devenir formateur certifié en Sauvetage Secourisme du Travail.

FOR202

Prérequis :

- 1 - être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité, délivré par une entité habilitée
- 2 - avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr>) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale.
- 3 - disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.



Durée :

56 heures (8 jours) réparties sur deux semaines non consécutives

Nombre de participants :

De 5 à 10 participants par groupe

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en inter-entreprises. Les inscriptions, aux dates planifiées et selon les places disponibles, sont clôturées 6 jours avant le début de session (*disponible en intra-entreprise sous environ 20 jours*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un « certificat de formateur SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur de formateurs SST certifié et à jour de sa formation continue

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin de démontrer l'intérêt du dispositif de formation SST pour une entreprise ainsi que de concevoir, animer, évaluer et assurer le suivi des formations d'acteurs SST.

Contenu de la formation : *

Plébisciter le dispositif SST pour une entreprise :

- Démontrer l'intérêt de la formation SST tant sur le plan de l'organisation des secours que sur celui de la prévention des risques

Mise en œuvre des actions de formation SST :

- Maîtriser le guide des données techniques dans le champ du secours
- Accompagner et justifier la mise en place d'actions de prévention

Concevoir – animer – évaluer :

- Concevoir le déroulé pédagogique d'une action de formation SST
- Animer une action de formation
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- Assurer la gestion administrative et le suivi de la formation dans le cadre de l'habilitation SST

* programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie

Présente des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : personnes souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences de formateur en Sauvetage Secourisme du Travail.

FOR202C

Prérequis : être titulaire d'un certificat de formateur SST délivré par une entité habilitée.

Objectif :

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires permettant de démontrer l'intérêt du dispositif de formation SST pour une entreprise ainsi que de concevoir, animer, évaluer et assurer le suivi des formations d'acteurs SST.



Durée :

21 heures (3 jours)

Nombre de participants :

De 5 à 10 participants par groupe

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en inter-entreprises. Les inscriptions, aux dates planifiées et selon les places disponibles, sont clôturées 2 jours avant le début de session (*disponible en intra-entreprise sous environ 20 jours*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un « certificat de formateur SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur de formateurs SST certifié et à jour de sa formation continue

Contenu de la formation : *

Rappels et actualisation des compétences concernant la promotion du dispositif SST :

- Démontrer l'intérêt de la formation SST tant sur le plan de l'organisation des secours que sur celui de la prévention des risques

Rappels et actualisation des compétences dans la mise en œuvre des actions de formation SST :

- Maîtriser le guide des données techniques dans le champ du secours
- Accompagner et justifier la mise en place d'actions de prévention

Rappels et actualisation des compétences dans la conception, l'animation et l'évaluation des actions de formation SST :

- Concevoir le déroulé pédagogique d'une action de formation SST
- Animer une action de formation
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- Assurer la gestion administrative et le suivi de la formation dans le cadre de l'habilitation SST

** programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie*

Présente des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : formateurs pour adultes souhaitant se perfectionner dans l'animation de téléprésentiel et de classes virtuelles.

ACV201

Prérequis : aucun, mais il est plus que souhaitable que les candidats aient des notions de pédagogie



Objectif :

Adapter sa pédagogie éprouvée en présentiel à une contrainte distancielle et en particulier à des sessions adaptées à la visioformation ou la classe virtuelle.

Durée :

8 heures de visioformation
+ environ 2h de travaux personnels

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 2 à 8 participants

Modalités de réalisation :

En 3 modules de classes virtuelles par visioformation

Modalités et délais d'accès :

Disponible en préinscription, les sessions sont planifiées avec un délai d'environ 15 jours dès le nombre minimum d'inscrits atteint

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Formation implicite et participative.

Chaque candidat devra être équipé d'un ordinateur relié à Internet et muni d'une caméra et d'un micro.

Intervenant(s) :

Formateur de formateurs disposant d'une expérience significative dans les métiers de la formation

Contenu de la formation :

Les contraintes de la visioformation :

- Identifier les contraintes matérielles
- Identifier les contraintes temporelles
- Identifier les contraintes cognitives
- Choisir un outil de "visioformation" adapté

"Former" par visioformation :

- Appréhender les principes de base de la communication visuelle
- Appréhender les principes de base de la communication non visuelle
- Comprendre l'implication cognitive des apprenants
- Identifier et mettre en œuvre des outils pédagogiques performants
- Repenser sa pédagogie et l'adapter aux contraintes identifiées
- Créer des séquences pédagogiques dynamiques

Mises en application :

- Préparer et animer une séquence pédagogique par visioformation

Cette formation pourrait être adaptée en fonction du handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et inscriptions individuelles ([cliquez ici](#))

Public concerné : formateurs indépendants et organismes de formation enregistrés auprès des DREETS.

BPF223

Prérequis : aucun

Objectif :

Comprendre l'intérêt du Bilan Pédagogique et Financier (BPF), en identifier les différentes rubriques et être en mesure de les compléter correctement.



Durée :

Environ 5 heures en auto-formation
+ 1h à 2h de travaux personnels

Nombre de participants :

Chaque participant suit cette formation de manière individualisée

Modalités de réalisation :

En 3 modules en auto-formation via notre site de formation à distance plus un accompagnement individuel par visioconférence

Modalités et délais d'accès :

Les sessions sont accessibles avec un délai d'environ 24 heures après inscription

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Formation implicative et participative.

Chaque candidat devra être équipé d'un ordinateur relié à Internet et muni d'une caméra et d'un micro.

Intervenant(s) :

Formateur indépendant et organisme de formation depuis plus de 10 ans

Contenu de la formation :

Les Bilan Pédagogique et Financier :

- Comprendre l'intérêt et les objectifs
- Identifier les personnes concernées
- Comprendre les termes employés

Détails des différentes rubriques :

- Appréhender les différentes rubriques du BPF
- Comprendre les attentes dans chacune des rubriques
- Situer les attentes relatives à son statut et ses activités
- Comprendre comment compléter son BPF

Mises en application :

- *Echange par visioconférence autour du sujet*
- Entrer dans une démarche de préparation du BPF

Cette formation pourrait être adaptée en fonction du handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et inscriptions individuelles ([cliquez ici](#))



Nos formations d'Acteurs de Prévention



Les salariés représentent la force vive de votre entreprise, aucune Démarche de Prévention ne peut aboutir sans leur collaboration. Pourquoi ne pas en faire de véritables Acteurs de Prévention !



S'initier à la Prévention des Risques Professionnels et au port des équipements de protection



Mettre en œuvre un Défibrillateur Automatisé Externe



Devenir acteur de Sauvetage Secourisme du Travail (SST)





Maintenir et actualiser ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail (MAC-SST)



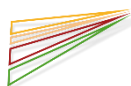
Se familiariser aux Principes de Sécurité Physique



Devenir acteur de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - PRAP (ibc)



Combattre les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)



Devenir Equipier de Première Intervention



Devenir Equipier d'Evacuation (Guide ou Serre-files)



Se préparer à l'Habilitation Electrique - B0 - BS - BE



Public concerné : ensemble du personnel de l'entreprise dans le cadre de la gestion des risques professionnels.

DIV191

Prérequis : aucun

Objectif :

Initier l'ensemble du personnel de l'entreprise à l'intérêt des mesures de prévention mises en place ainsi qu'au respect de l'ensemble des consignes de sécurité et en particulier celles concernant le port des équipements de protection individuels.

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 10 jours (*aussi disponible en visioformation sous la référence DIV191V*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les enjeux liés aux risques professionnels (humains, financiers et juridiques)
- Comprendre l'intérêt de la prévention des risques face aux enjeux des risques professionnels

La prévention des risques professionnels :

- Situer l'organisation et les acteurs de la prévention dans l'entreprise
- Appréhender les mesures de prévention et de protection des risques existants dans l'entreprise :
 - Risques liés à l'activité physique et aux postures de travail
 - Risques liés aux déplacements et aux chutes
 - Risques mécaniques
 - Risques chimiques, biologiques et sanitaires (COVID19)
 - Risques électriques
 - Risques routiers et psychosociaux
 - Risques liés aux ambiances de travail (*vibrations, bruits, ...*)
 - Autres risques spécifiques à l'entreprise ...

Mise en applications pratiques :

- Visite analytique des postes de travail afin d'identifier les risques
- Identification des mesures mises en place au poste de travail

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations ([cliquez ici](#))

Public concerné : cette formation s'adresse à toute personne souhaitant acquérir des connaissances liées à la manipulation des Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE).

DAE191

Prérequis : aucun

Objectif :

Cette sensibilisation à la manipulation des défibrillateurs automatisés externes (DAE) a pour objectif de familiariser le personnel de l'entreprise à l'utilisation de ce matériel dans le cadre de la prise en charge de l'arrêt cardiaque soudain.

Durée :

1 heure par groupe (soit 6 sessions par jour)

Nombre de participants :

De 1 à 10 participants par groupe (soit 60 participants au total par jour)

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise par journée de 6 sessions sous un délai d'environ 10 jours (également disponible en visioformation sous la référence DAE191V)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Utilisation de défibrillateurs de formation

Intervenant(s) :

Formateur de secourisme certifié

Contenu de la formation :

Comprendre et reconnaître un arrêt cardiaque :

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque ?
- Les risques pour la victime
- Fibrillation ventriculaire et arrêt du cœur
- Chances de survie de la victime
- Reconnaître les signes de ventilation
- Reconnaître les GASP comme signe d'arrêt cardiaque

Réagir face à une victime en arrêt cardiaque :

- Appeler, masser, défibriller
- Importance de l'alerte précoce
- La chaîne de survie et les délais d'intervention
- La place du défibrillateur dans la chaîne de survie
- Techniques de massage et de défibrillation

Mises en situation d'application pratique :

- Réalisation d'un massage cardiaque (RCP)
- Mise en œuvre du défibrillateur automatisé externe (DAE)

Cette formation pourrait être adaptée en fonction du handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations ([cliquez ici](#))

Public concerné : personnel désigné pour être Secouriste du Travail dans le cadre de la gestion des risques professionnels ou sur préconisation du médecin du travail.

SEC193

Prérequis : aucun

Objectif :

Rendre les Secouristes de l'entreprise capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application leurs compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



Durée :

14 heures (2 jours)

Nombre de participants :

De 5 à 10 participants par groupe

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 20 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un « certificat SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Equivalence :

Tout détenteur d'un certificat SST à jour est réputé détenir l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) »

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur SST certifié par le réseau prévention de l'Assurance Maladie à jour de sa formation continue

Contenu de la formation : *

Compétences liées à l'intervention face à une situation d'accident du travail :

- Situer le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Réaliser une protection adaptée à la situation afin d'intervenir en sécurité lors d'un accident
- Examiner la ou les victimes afin d'adapter la mise en œuvre d'une action de secours en vue du résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation interne de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée selon la détresse identifiée lors de son examen

Compétences mises au service de la prévention des risques professionnels :

- Situer son rôle d'acteur de prévention dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Repérer par l'observation les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Proposer des solutions visant à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

* programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie

Présente des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : personnel Secouriste du Travail dans le cadre du maintien et de l'actualisation de leurs compétences de Sauvetage Secourisme du Travail.

SEC193C

Prérequis : être titulaire d'un certificat d'acteur Sauveteur Secouriste du Travail à jour de formation continue au 1^{er} janvier 2011



Objectif :

Maintenir et actualiser les compétences des Secouristes du Travail de l'entreprise dans leurs capacités à intervenir efficacement face à une situation d'accident et à mettre en œuvre leurs compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

De 5 à 10 participants par groupe

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 20 jours (*possible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un nouveau « certificat SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Equivalence :

Tout détenteur d'un certificat SST à jour est réputé détenir l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) »

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur SST certifié par le réseau prévention de l'Assurance Maladie à jour de sa formation continue

Contenu de la formation : *

Rappel des compétences d'intervention face à une situation d'accident :

- Situer le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Réaliser une protection adaptée lors d'un accident
- Examiner la ou les victimes afin d'adapter la mise en œuvre d'une action de secours en vue du résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation interne de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée selon la détresse identifiée lors de son examen

Rappel des compétences mises au service de la prévention des risques :

- Situer son rôle d'acteur de prévention dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Repérer par l'observation les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Proposer des solutions visant à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

* programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie

Présente des contraintes importantes pour adaptation selon le handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : cette formation s'adresse à tous les travailleurs dans le cadre du respect de l'article R4541-8 du code du travail.

POS192

Prérequis : aucun

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires pour prendre conscience des risques liés aux activités physiques professionnelles et être capable d'appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort dans son propre champ d'autonomie. L'application de ces principes tendant à réduire les risques d'accident du travail et des maladies professionnelles (ou à caractère professionnel).

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 10 jours (*également disponible en inter-entreprises selon dates et en visioformation sous la référence POS192V*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels liés à l'activité physique

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les enjeux liés aux risques professionnels (humains, financiers et juridiques)
- Comprendre l'intérêt de la prévention des risques face aux enjeux des risques professionnels

La prévention des risques liés à l'activité physique :

- Comprendre les principes essentiels de l'activité humaine et ses trois dimensions
- Appréhender les principes anatomiques biomécaniques
- Situer les principes physiologiques en lien avec les pathologies liées aux activités physiques
- Appréhender les facteurs de risques d'accident et de maladie professionnelle

Mise en œuvre des principes de sécurité physique :

- Comprendre l'intérêt physiologique des principes de sécurité physique
- Mettre en application les principes de sécurité physique
- Utiliser les aides à la manutention existantes

Cette formation pourrait être adaptée en fonction du handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))

Public concerné : toute personne désignée par le chef d'entreprise pour contribuer à la réduction des risques liés à l'activité physique sur son poste de travail.
(industries, bâtiments, commerces et activités de bureaux)

RAP194a

Prérequis : le dirigeant devra justifier de compétences en prévention des risques et avoir initié une démarche de prévention des risques liés aux activités physiques dans son entreprise.

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse d'une situation de travail, dans son activité réelle, et à la proposition de pistes d'amélioration en vue de réduire les risques d'accidents du travail et les maladies professionnelles (ou à caractère professionnel) associées.



Durée :

14 heures (2 jours) + intersession

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 30 jours

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un « certificat acteur PRAP » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur PRAP certifié par le réseau prévention de l'Assurance Maladie à jour de sa formation continue

Contenu de la formation :

Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise ou établissement :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain :

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement :

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

* programme conforme au référentiel des compétences acteur PRAP du réseau prévention de l'Assurance Maladie

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap,
prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations ([cliquez ici](#))

Public concerné : personnel désigné pour repérer et caractériser le risque de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) dans le champ de son activité professionnelle.

TMS192

Prérequis : *aucun*

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin d'observer et d'analyser les situations de travail à la recherche des facteurs de risques de Troubles Musculo-Squelettiques et être en mesure de proposer des pistes d'amélioration.

Durée :

14 heures (2 jours)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 10 jours *(également disponible en inter-entreprises selon dates et en visioformation sous la référence TMS192V)*

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques justifiant d'une expérience significative dans le combat des risques liés aux activités physiques

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les enjeux liés aux risques professionnels (humains, financiers et juridiques)
- Comprendre l'intérêt de la prévention des risques face aux enjeux des risques professionnels

La prévention des risques liés à l'activité physique :

- Comprendre les principes essentiels de l'activité humaine et ses trois dimensions et appréhender les principes anatomiques basiques
- Situer les principes physiologiques en lien avec les pathologies liées aux activités physiques
- Appréhender les facteurs de risques TMS
- Analyser l'activité physique par l'observation d'une situation de travail afin de caractériser les risques TMS
- Proposer des solutions hiérarchisées au regard des grands principes de prévention

Mise en applications pratiques :

- Observer une situation de travail et analyser l'activité physique
- Caractériser les TMS dans la situation de travail et proposer des pistes d'amélioration
- Se protéger par la mise en œuvre des Principes de Sécurité Physiques

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra *(cliquez ici)*

Tarifs et inscriptions inter *(cliquez ici)*

Dernière mise à jour : 18/03/2024

Public concerné : personnel désigné pour être Equipier de Première Intervention (EPI) dans le cadre de l'organisation des secours face aux risques d'incendie et de panique.

INC193

Prérequis : aucun

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin de prévenir le risque d'incendie dans l'entreprise et d'intervenir efficacement face à un début d'incendie dans le but de protéger les travailleurs et les biens de l'entreprise.

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur justifiant d'une expérience significative dans la gestion du risque d'incendie en entreprise

Contenu de la formation : *

Le risque d'incendie dans le milieu professionnel :

- La combustion et ses éléments constitutifs
- Classes de feux et procédés d'extinction
- De l'éclosion d'un feu vers l'incendie
- Propagation et dangers des fumées
- Conséquences directes et indirectes des incendies

Comportements efficaces face à un début d'incendie :

- La prévention et la prévision
- Comportement au feu des éléments constructifs
- Installations techniques visant à sécuriser les travailleurs
- Moyens de secours et de lutte contre l'incendie
- Consignes générales et particulières
- Rôles et missions des équipiers de première intervention

Mises en situation pratiques d'intervention face à un début d'incendie :

- Visite analytique de l'entreprise
- Mise en œuvre des moyens de secours existants dans l'entreprise

* programme conforme aux règles édictées par l'association plénière des sociétés d'assurance dommage (APSAD)

Cette formation pourrait être adaptée en fonction du handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations ([cliquez ici](#))

EVA193

Public concerné : personnel désigné pour être équipier Guide et/ou Serre-Files (G-SF) dans le cadre de l'organisation des secours face aux risques d'incendie et de panique.

Prérequis : aucun

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin de comprendre les méfaits d'un incendie pour les personnes, les facteurs aggravants, et d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en sécurité des travailleurs.

Durée :

7 heures (1 jour)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur justifiant d'une expérience significative dans la gestion du risque d'incendie en entreprise

Contenu de la formation : *

Le risque d'incendie dans le milieu professionnel :

- La combustion et ses éléments constitutifs
- Classes de feux et procédés d'extinction
- De l'éclosion d'un feu vers l'incendie
- Propagation et dangers des fumées
- Conséquences directes et indirectes des incendies

Comportements efficaces face à un début d'incendie :

- La prévention et la prévision
- Délai de survie et temps d'évacuation
- Comportement au feu des éléments constructifs
- Installations techniques visant à sécuriser les travailleurs
- Moyens de secours et de lutte contre l'incendie
- Consignes générales et particulières
- Comportements humains et autres contraintes
- Rôles et missions des équipiers d'évacuation

Mises en situation pratiques d'intervention face à un début d'incendie :

- Visite analytique de l'entreprise
- Mise en situations pratiques selon attentes de l'entreprise

* programme conforme aux règles édictées par l'association plénière des sociétés d'assurance dommage (APSAD)

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations ([cliquez ici](#))

Public concerné : tout salarié non-électricien destiné à intervenir au contact et/ou dans l'environnement proche de pièces nues sous tension (PNST).

HAB192

Prérequis : être compétent dans le domaine de réalisation des travaux concernés

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires afin de réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électriques dans des locaux d'accès réservés aux électriciens et/ou dans un environnement électrique de pièces nues sous tension (PNST).

Durée :

14 heures (2 jours)

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours (*également disponible en inter-entreprises selon dates disponibles*)

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Un avis sur le niveau d'habilitation requis sera remis à l'employeur

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques disposant d'une expérience dans la prévention des risques électriques

Contenu de la formation : *

Le risque électrique et ses conséquences :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les conséquences et enjeux liés aux risques électriques et comprendre l'intérêt de la prévention
- Comprendre les unités et les grandeurs électriques
- Comprendre le principe de fonctionnement de l'électricité
- Appréhender les risques liés à l'usage d'électricité (courts-circuits, contacts directs et indirects)
- Situer les risques et repérer les situations dangereuses

La prévention des risques électriques :

- Comprendre les principes mis en œuvre dans le cadre de la protection électrique (éloignement, isolation, indices de protection, ...)
- Appréhender la mise en œuvre de la consignation électrique
- Situer et utiliser les équipements de protection collectifs et individuels

Mise en applications pratiques :

- Visite analytique de l'entreprise afin d'identifier les risques
- Mises en applications pratiques des différentes tâches non électriques prévues par la mission du candidat

* programme conforme aux prescriptions de la Norme NF C18-510

Cette formation est facilement accessible aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))



Découvrez également nos Webinaires gratuits



Devant le caractère évolutif des programmations de nos Webinaire, il nous est impossible de vous en dresser une liste ici.

Une des pages de notre site internet est dédiée à cela, je vous invite à la consulter régulièrement...



Consulter et/ou vous inscrire à nos Webinaires sur notre site ...



* Nos webinaires nécessitent pour chaque candidat d'avoir un dispositif (ordinateur, tablette, etc..) relié à Internet et muni d'une caméra et d'un micro.

Les cinq principales raisons de développer notre partenariat

Une expérience éprouvée dans la formation à la prévention des risques

Une réponse pédagogique complète et adaptée à vos besoins spécifiques

Des outils facilitant vos démarches de réservation et de suivi des actions menées

Une politique tarifaire récompensant votre engagement

Un accompagnement qui ne se limite pas à la durée des actions de formation

Notre meilleure référence :

le niveau de satisfaction de nos clients !

Cliquez ici pour visiter notre plateforme "Qualité"



APS&I **Formations**

**Une plateforme de gestion de vos actions accessible
directement en ligne à l'adresse :**

www.apsi-formations.com

Organisme de formation professionnelle
APE : 8559A – SIRET : 519 488 795 00039

Courriel : connect@apsi-formations.com



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Organisme de formation professionnelle
APE : 8559A – SIRET : 519 488 795 00039

Courriel : connect@apsi-formations.com